



# GT DISPOSITIONS GÉNÉRALES

PV

14/06/2017

|                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>CONVENORS</b>  | Nathalie Delestienne (AGD&A) et Serge Gumienny (Nike)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>SECRÉTAIRE</b> | Jonathan Friedman (Politique générale – Régie CNI)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>PRÉSENTS</b>   | <p>Anne-Lise Ntahobari-bikira Finances<br/> Annemie Peeters Régie portuaire d'Anvers<br/> Christian Postman Finances<br/> Clément Leclercq Finances – ESD/TAO Bruxelles<br/> Diederik Bogaerts ICC (KPMG)<br/> Dimitri Serafimoff CEB (Portmade)<br/> Emilie Durant Région Bruxelles – Autorisations<br/> Hilde Bruggeman ASV/NAVES<br/> Jo Vandewalle AGORIA (C4T)<br/> Johan Geerts CRSNP (SA Intris)<br/> Karen Wittock VEA-CEB (Remant)<br/> Georges-Pierre Tonnelier Législation douanière<br/> Ivo Depra Législation douanière<br/> Kim Van de Perre ASV/NAVES (MSC)<br/> Laurence Baudesson Essenscia<br/> Nancy Smout (ARGB – Katoennatie)<br/> Nathalie Collet Finances<br/> Caroline Gubbi VEA-CEB<br/> Paul Peeters VEA-CEB (Remant)<br/> Rudi Lodewijks Région Hasselt<br/> Valérie Lesceu Opérations Administration centrale<br/> Véronique Feldberg Essenscia (Firmenich)<br/> Yves Melin ICC (Steptoe &amp; Johnson)<br/> Vandevondele Joris Finances<br/> Vankeckhoven Jalier (Jochen)</p>                                                                                                                                                                               |
| <b>EXCUSÉS</b>    | <p>Serge Gumienny (Nike)<br/> Abram Op de Beeck Essenscia (BASF)<br/> Anne-Marie Huyst Législation douanière<br/> Bert Gevers ICC (Loyens &amp; Loeff)<br/> Bob Hardies VEA-CEB (Steinweg)<br/> Ellen Gielen Voka – Chambre de Commerce Limbourg (Graco)<br/> Filip Audenaert AGORIA (Volvo)<br/> Gert Verboven Région Hasselt<br/> Inge Martens Législation douanière<br/> Jan Van Wesemael Voka (Alfaport)<br/> Jean Baeten FEB<br/> Johnny Verstraete Législation douanière<br/> Koen De Ceuster Voka – Chambre de Commerce Limbourg (SBDINC)<br/> Kristin van Kesteren-Stefan Régie portuaire d'Anvers<br/> Luc Lammertyn Fedustria (Sioen)<br/> Marc De Keer Législation douanière<br/> Marc Staal Voka – Chambre de Commerce Limbourg (Scania)<br/> Olivier Van Houdt Législation douanière<br/> Peter Verlinden CEB (SA RHENUS CUSTOMS)<br/> Rik Uyttersprot Fevia (Unilever Belgium)<br/> Roel Huys ARGB (Tabaknatie)<br/> Sidonie Descheemaeker ICC (Van Bael &amp; Bellis)<br/> Stefan Vanrobaeys Fedustria (Baltagroup)<br/> Steven Michiels Voka – Flandre occidentale (ICO)<br/> Sylvie Groeninck Fedustria<br/> Yannick Morisse Voka – Flandre orientale (DSV Belgium)</p> |

**Point 1 à l'ordre du jour :** passage en revue des points à l'ordre du jour de la réunion précédente

a. Acte de cautionnement plus

Seules six entreprises ont pris l'acte de cautionnement plus jusqu'à présent. Tout fonctionne correctement au niveau de PLDA. Le service ICT réalise encore actuellement des tests supplémentaires sur les comptes clients, mais la demande semble faible pour le moment.

Il est possible de réduire le cautionnement lors de la transition. Lorsqu'il peut être réglé suffisamment pour pouvoir traiter les dettes existantes, une transition immédiate est toutefois bel et bien possible.

Secteur privé : les organismes d'assurances et les établissements financiers ne savent souvent pas ce qu'est l'acte de cautionnement plus. Serait-il dès lors possible d'établir une circulaire ?

Il en était question lors de la préparation de la communication. Nathalie Delestienne se renseignera. Les informations relatives à l'acte de cautionnement plus sont déjà publiées sur Internet.

| NOUVEAU POINT D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)                                               | RESPONSABLE          | ÉCHÉANCE   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------|
| Se renseigner auprès de Werner sur l'état de la situation concernant la circulaire sur l'acte de cautionnement plus | Nathalie Delestienne | 21/07/2017 |

b. Adaptation de la législation nationale (LGDA) au CDU/UCC

Karine Thumas fait le point :

Un groupe de travail de quatre juristes a été créé au sein de la douane. Ils travaillent par parties de chapitres/articles. Comme le Luxembourg utilise la même loi, il faut donc travailler de manière coordonnée. Le groupe de travail s'est entretenu avec le Luxembourg le 31 mai. Les 20 premiers articles ont déjà été traités avec peu de remarques de la part du Luxembourg.

En ce qui concerne les différences de terminologie, le Luxembourg a opté pour la même méthode que pour la législation relative aux droits d'accise, à savoir : un AM afin de clarifier les dispositions et la terminologie.

Le 15 juin 2017, une réunion BLEU est prévue avec l'administrateur général et le directeur général afin de clarifier l'état d'avancement des travaux.

Pour info : il s'agit de petites adaptations pour se conformer au CDU/UCC. Les droits d'accise ne seront ajoutés que dans une deuxième phase. La phase 1 devrait se terminer en juin 2018. Les élections pourraient toutefois entraîner des retards. Comme ce projet figure au plan ministériel, il doit avancer.

Aucune date ne peut encore être donnée pour la diffusion du Code en externe. Kristian Vanderwaeren doit déterminer s'il faut demander le feedback du privé. Karine examinera ce point avec le Luxembourg le 15 juin 2017. Cela prendrait trop de temps d'évaluer la question avec la France et les Pays-Bas.

c. Portfolio OEA

Le vendredi 16 juin a lieu un grand séminaire sur les OEA. Comme ce séminaire était prioritaire pour le service Marketing, la version définitive du portfolio ne sera dès lors présentée qu'à la prochaine réunion.

d. Formations douanières reconnues

Le groupe de projet a été mis sur pied. Sa composition a été communiquée aux membres par mail le 12 mai 2017. Le groupe de projet fera rapport au GT Dispositions générales. Steve Mees rédige un document de travail. Il en sera discuté lors de la première réunion du groupe de projet le 23 juin 2017.

e. Stages

Ces stages seront annoncés lors du séminaire du 16 juin sur les OEA, étant donné que le bon public cible sera présent. Les départements Finances, Opérations, Communication et Marketing sont disposés à accueillir des personnes du privé, ce qui n'est pas le cas des autres services, car matières sensibles.

Une réunion se tiendra fin juillet et les stages devraient débiter à l'automne. Il faut encore s'accorder sur de nombreux points. Jan Van Wesemael enverra un e-mail au secteur privé pour lancer un appel aux entreprises intéressées.

| NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)        | RESPONSABLES                                     | ÉCHÉANCE   |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------|
| Fournir un état de la situation concernant les formations douanières reconnues | Groupe de projet Formations douanières reconnues | 28/09/2017 |
| Fournir un état de la situation concernant les stages                          | Werner Rens                                      | 28/09/2017 |
| Fournir un état de la situation concernant le portfolio OEA                    | Silvie Hutsebaut                                 | 28/09/2017 |
| Fournir un état de la situation concernant la révision de la LGDA              | Karine Thumas                                    | 28/09/2017 |

f. REX

L'AE REX a été adapté, tout comme le formulaire de demande. Le nouveau formulaire est disponible [en ligne](#). Les modifications apportées au formulaire de demande par case sont les suivantes :

- Case 1 : le mot « coordonnées » est repris entre « pays » et « numéro EORI »
  - Case 2 : l'adjectif « complémentaires » suit « coordonnées », le mot « télécopieur » est remplacé par « numéro de télécopieur » et l'adjectif « facultatif » est ajouté à la fin de la case.
  - Case 5 : aux points 8 et 9, les mots « suppression du système » sont remplacés par « la révocation de son enregistrement dans le système »
  - Case 6 : le mot/titre est supprimé
  - La note de bas de page 3 sur l'authentification électronique est ajoutée.
- (voir annexe pour une présentation détaillée des demandes REX)

Secteur privé : qu'en est-il des entreprises qui ne sont enregistrées dans l'UE ?

Différents pays s'y opposent. Des discussions sont toujours en cours sans suite pour l'instant. Aucune autre circulaire n'est disponible, mais uniquement les informations reprises sur le site Internet.

Pour info : les présentations données durant le séminaire REX, organisé par le SPF Économie, sont disponibles [en ligne](#).

### Point 2 à l'ordre du jour : TerugRem

Une présentation est donnée sur le programme TerugRem visant à faciliter les remboursements. Il s'agit d'un programme interne permettant d'automatiser les processus et ainsi d'uniformiser le traitement des dossiers. Le formulaire de demande est disponible [en ligne](#).

(voir annexe pour une présentation sur le programme TerugRem)

Joris indique que le portail peut traiter les exceptions et que tous les scénarios sont pris en compte.

Pour info : ce programme n'est nullement lié pour l'instant à PLDA. Le but du portail est de faciliter les remboursements et de les rendre plus corrects. Rien ne change dans un premier temps pour le secteur privé. L'utilisation du formulaire ad hoc (sous ESD conformément au CDU) ne sera obligatoire qu'en septembre.

### Point 3 à l'ordre du jour : divers

#### a. Modification de l'article 84 CDU AD (garantie)

La Commission européenne a proposé une modification en mai. Les États membres pouvaient se prononcer sur cette modification, ce qu'a fait l'administration douanière belge. Des discussions sont en cours avec les Pays-Bas pour savoir s'il est possible d'adopter une position commune. Kristof Hertogen sera invité à la prochaine réunion pour faire le point sur cette question. Le calendrier de la modification définitive n'est pas connu.

Les modèles de la caution – garantie globale sont disponibles sur [internet](#). Par contre, les formulaires de demande ne sont pas encore disponibles. Rudi Lodewijks fait savoir que la douane rédige actuellement ce formulaire de demande dans le cadre de la mise en œuvre de KIS-SIC.

| NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !) | RESPONSABLES   | ÉCHÉANCE   |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------|------------|
| Communiquer le formulaire de demande pour la garantie globale           | Rudi Lodewijks | 28/09/2017 |
| Inviter Kristof Hertogen pour faire le point sur l'article 84 CDU (AD)  | Sophany Ramaen | 28/09/2017 |

#### b. Droit d'être entendu

Le nouvel organigramme de l'AGD&A n'a changé en rien l'application du droit d'être entendu.

**La prochaine réunion est fixée au jeudi 28 septembre à 13h00.**